

# Avis public



**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné que lors de la séance ordinaire tenue le mardi 5 juin 2018, le conseil de l'arrondissement de Verdun a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210003, RCA08 210003-1), une résolution sur le projet particulier suivant :

Projet particulier visant la construction d'un bâtiment mixte (commercial et résidentiel) de 6 étages et d'environ 64 logements sur le lot vacant 1 260 182 situé à l'intersection du boulevard LaSalle et de la rue de l'Église.

QUE la directrice de l'Urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire a approuvé la résolution CA18 210135 en date du 27 juin 2018 par la décision DA186938011.

QU'une copie de cette résolution est déposée au bureau de la soussignée, 4555, rue de Verdun, bureau 104, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures ordinaires de bureau, de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

**En vertu de l'article 264.0.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la résolution CA18 210135 est entrée en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité, soit le 7 août 2018.**

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun ce 15 août 2018

La directrice du Bureau d'arrondissement et  
secrétaire d'arrondissement,  
Caroline Fisette, OMA

***Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse [www.ville.montreal.qc.ca/verdun](http://www.ville.montreal.qc.ca/verdun)***